

Le Syndicat du



VACANCE DE POSTE

DE PLUSIEURS CHAUFFEURS D'AUTOBUS-RECEVEUR (M/F)

Pourront concourir les candidats M/F de nationalité luxembourgeoise ainsi que les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne qui sont détenteurs d'un certificat attestant qu'ils ont suivi avec succès trois années d'études dans l'enseignement post-primaire ou d'un certificat y assimilé portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. En outre ils doivent être détenteurs du permis de conduire les autorisant à conduire des autobus et autocars.

Les candidats sont tenus d'adresser leur demande **accompagnée des pièces à l'appui** au Bureau du Syndicat du T.I.C.E. pour **vendredi, le 02 février 2018 au plus tard. (Les demandes incomplètes ne seront pas retenues -> voir l'aide-mémoire des conditions d'admission détaillées).**

L'aide-mémoire des conditions d'admission détaillées et de rémunération est à la disposition des intéressés au service du Personnel du T.I.C.E. L-4083 Esch-sur-Alzette, 290 Bd. Charles de Gaulle (tél.: 57 42 32-43 ou 58) respectivement au site internet du TICE (www.tice.lu)

Esch-sur-Alzette, le 13 janvier 2018

Le Bureau du Syndicat du TICE
H. Hinterscheid, R. Schreiner, P. Mellina,
F. Bertinelli, D. Biancalana, M. Cecchetti, M. Heil, M. Wolter